

Avis de l'organisme tiers indépendant relatif à la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

SAS Excellence imagerie
31 Avenue Hoche
75008 Paris

Aux associés,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie ») accrédité par le COFRAC validation/vérification sous le numéro 3-2190 dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 18/04/2023 au 31/12/2024.

Contexte

La SAS Excellence imagerie a pris la qualité de société à mission en avril 2023. A la date de cette première vérification, la mission se déploie opérationnellement dans les quatre centres d'imagerie du Groupe : l'Institut de Radiologie de Paris (IRP), le Centre de Sénologie et d'Echographie (CSE), l'Imagerie Médicale Faïdherbe Mont-Louis (IMFM) et le Centre Excellence Imagerie Mac Mahon. Un livret de mission a été réalisé par la SAS Excellence Imagerie sur l'exercice 2023 pour présenter la mission et les premières réalisations du groupe en lien avec cette nouvelle démarche sans qu'il contienne l'avis du comité de mission. Le premier rapport du comité de mission a été rédigé sur l'exercice 2024.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas

Référence de l'avis : AM-EXCE-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification¹ :

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission ;
- les conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs ;
- la possibilité de vérifier l'exécution des objectifs ;
- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;

Par conséquent,

- la société Excellence imagerie respecte chacune des conditions de l'article L 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission ;
- la société Excellence imagerie respecte les objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnés pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le rapport du comité de mission.

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou

¹ La société a pour raison d'être :

Investis de notre mission de santé publique et engagés dans une démarche pérenne et collective, nous visons l'excellence du diagnostic pour un meilleur soin en mettant le patient au cœur de nos attentions.

Et pour objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts :

- Faciliter l'épanouissement de nos collaborateurs et médecins au sein d'un collectif engagé
- Donner des raisons objectives aux patients de nous choisir pour notre qualité
- Encourager l'innovation pour renforcer la qualité du service aux patients
- Créer un cadre attractif pour accueillir de nouveaux centres d'imagerie
- Nous inscrire dans une radiologie éco-responsable.

estimations retenues pour leur établissement...

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son (ses) rapport(s) en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmise par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce(s) rapport(s) est (sont) joint(s) au rapport de gestion et présenté à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires, notamment de la norme NF EN ISO/IEC 17029, et des règles déontologiques applicables.

Dispositions réglementaires et textes applicables

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-

Référence de l'avis : AM-EXCE-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

21, A. 210-1 et A. 210-2 du code de commerce, à la norme NF EN ISO/IEC 17029 et à notre programme de vérification² (Programme vérification société à mission Aupeam-A1-v2).

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de deux personnes, et se sont déroulés d'octobre 2024 à mars 2025 sur une durée totale d'intervention de 6 semaines.

Nous avons notamment mené 9 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, la direction, des membres du comité de mission, des parties prenantes internes et externes et réalisé deux visites sur site.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux nous l'avons appréciée au regard d'une part, de son activité et d'autre part, des objectifs opérationnels qu'elle a retenus :

1. Lien entre la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus avec l'activité de l'entité
 - Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.

² Notre programme de vérification comprend les étapes suivantes :

0. Revue de pré-engagement et lettre de mission
1. Réunion de lancement et planification, prise de connaissance
2. Exécution de la vérification : vérification de la cohérence de la mission
3. Exécution de la vérification : analyse du rôle du comité de mission
4. Exécution de la vérification : vérification de l'exécution de la mission (moyens et résultats)
5. Revue des travaux par le signataire, non-impliqué dans l'exécution de la vérification, et décision
6. Avis motivé et restitution de nos travaux

Référence de l'avis : AM-EXCE-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
 - la feuille de route de société à mission (ou le modèle de mission) et le dernier rapport du comité de mission établi depuis la dernière vérification ;
 - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré, déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).
 - Nous avons apprécié si la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus :
 - sont explicites et permettent à un lecteur qui ne connaît pas l'entreprise d'identifier son activité ;
 - permettent de comprendre la contribution de l'entreprise à la société et si l'entreprise est en capacité de maîtriser et d'agir sur ses enjeux sociaux et environnementaux ;
 - se distinguent de ceux des autres sociétés à mission du même secteur ;
 - sont alignés avec le modèle d'affaire de l'entité ; nous avons vérifié notamment que le chiffre d'affaires de l'entité n'est pas déconnecté de sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus et que l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas potentiellement sans rapport avec sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus voire partiellement contradictoire ;
 - sont exprimés avec des termes précis en lien avec l'activité de l'entreprise et non avec des termes génériques.
2. Cohérence et articulation de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux au regard des objectifs opérationnels retenus
- Nous avons apprécié si :
 - les objectifs statutaires sont cohérents avec la raison d'être, s'ils constituent des leviers pour l'accomplir ou des engagements sur la façon de l'accomplir ;
 - les objectifs opérationnels contribuent à l'atteinte de l'objectif statutaire (ou au respect de l'engagement correspondant) et s'ils sont indispensables pour l'atteindre ;
 - l'atteinte des objectifs opérationnels apportera une preuve convaincante de l'atteinte de l'objectif statutaire ou du respect de l'engagement correspondant ;
 - les objectifs opérationnels sont vérifiables et si les mesures retenues sont cohérentes avec eux.
 - Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous avons vérifié l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification, nous avons apprécié si l'entité a mobilisé les moyens adéquats au regard de ses ressources et du plan d'action défini et si les objectifs opérationnels sont cohérents avec les valeurs attendues des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- Prise de connaissance :

Référence de l'avis : AM-EXCE-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
- nous avons échangé avec le comité de mission sur son appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux et, le cas échéant, avec les parties prenantes pour les objectifs qui les concernent. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Moyens mobilisés :
 - par entretien avec l'organe de direction de l'entité, nous avons apprécié les moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
 - nous avons apprécié, au regard de l'évolution des affaires sur la période, l'adéquation de ces moyens et de ceux visant spécifiquement au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires ;
- Sincérité des indicateurs de performance :
 - nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs de performance cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer leur positionnement sur les trajectoires définies ;
 - nous avons apprécié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications auprès d'une sélection d'entités contributrices et représentatives du périmètre concerné par la qualité de société à mission et couvrent entre 50% et 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.
- dans le cas où un ou des objectifs sociaux et environnementaux ne sont pas atteints, nous avons pris connaissance des raisons le justifiant, présentées dans le rapport du comité de mission. Au regard du contexte de la société, nous avons apprécié si ces raisons sont liées à des circonstances exceptionnelles, extérieures à l'entité, ne pouvant pas être anticipées au moment où les objectifs opérationnels ont été définis.

Référence de l'avis : AM-EXCE-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée³ sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Clamart, le : 07/04/2025

L'Organisme Tiers Indépendant,
Aupeam

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Sabadie-Benoit", written over a horizontal line.

Marie Sabadie-Benoit
Directrice

³ L'assurance modérée est le niveau d'assurance requis pour la vérification des objectifs sociaux et environnementaux des sociétés à mission.

Rapport de mission

2024

Le mot du Président

Depuis 18 mois, notre comité de mission est à l'œuvre pour donner corps à notre raison d'être et nos objectifs statutaires. Un travail qui va progressivement transformer en profondeur notre Groupe et ses modes de fonctionnement. Avec in fine un service au patient qui s'en trouvera renforcé et qui rejoint notre quête d'excellence à tous les niveaux.

Cette ambition, elle est née du sentiment de la place centrale, dans le diagnostic, que nous avons de l'imagerie médicale.

Face au vieillissement de la population, à la hausse des maladies chroniques et émergentes, à une plus grande facilité d'accès aux examens, elle joue un rôle déterminant dans l'identification des pathologies et la mise en place d'un parcours de soin adapté.

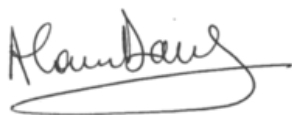
Cette responsabilité, les légitimes attentes qui sont placées en nous, nous les mesurons tous les jours lorsque nous échangeons avec les patients qui nous accordent leur confiance.

Chaque patient étant unique, secrétaire médicale, manipulateur et médecin sont mobilisés à lui apporter toutes les attentions et lui offrir un service de qualité, de la prise de rendez-vous au lien que nous assurons avec son médecin.

Conscients de ce que confère à notre science d'être au carrefour de plusieurs disciplines, nous faisons de l'excellence un prérequis qui guide nos relations avec l'ensemble de nos parties prenantes, détermine nos choix dans l'organisation des activités, les équipements et les équipes dont nous nous entourons, ainsi que la nécessaire transversalité qui donne une dimension collective et collaborative au service d'un meilleur diagnostic.

Cet engagement d'excellence traduit la vision que nous avons pour notre métier, ainsi que notre mobilisation pour la partager.

Dr Alain DANA
Président d'Excellence Imagerie



Sommaire

◆ Introduction.....

4

◆ Transformation en société à mission.....

6

◆ Objectifs statutaires.....

7

◆ Comité de mission.....

8-9

◆ Présentation feuille de route et résultats.....

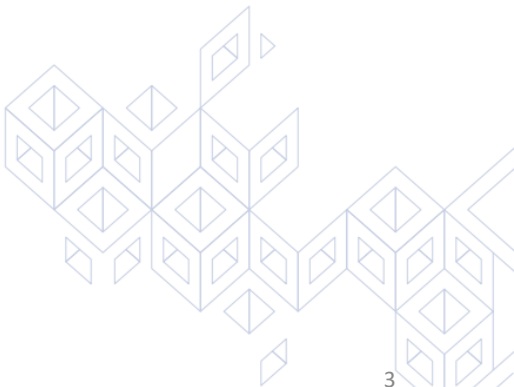
10-25

◆ Projets en cours et futurs.....

26

◆ Conclusion.....

28



Introduction

Présentation de l'entreprise

Excellence Imagerie réunit les expertises de centres parisiens d'imagerie médicale autour d'un projet médical qui repose sur l'expertise des praticiens spécialisés par organe, un plateau technique de haut niveau et la qualité de soins aux patients. L'ensemble réunit 160 collaborateurs (secrétaires médicales et manipulateurs) et 60 radiologues. Excellence Imagerie compte 300 000 patients annuels pour 400 000 consultations, dont 150 000 en sénologie.

Les médecins radiologues des centres Excellence Imagerie s'engagent dans au moins une spécialité d'organe. Cette spécialisation implique l'affiliation de chaque radiologue à une société savante et le suivi d'une formation continue qui maintient régulièrement à jour ses connaissances.

Les échanges entre les équipes au sein du groupe ainsi qu'à travers de la mise en place de comités médicaux par spécialités sont un gage de progrès de l'expertise de chacun.

La spécialisation permet des investissements conséquents et réguliers dans des technologies de pointe et avant-gardistes.

Le Groupe est particulièrement investi dans neuf domaines :

- ◆ Imagerie abdominale et digestive
- ◆ Imagerie génito-urinaire
- ◆ Imagerie cardio-vasculaire
- ◆ Imagerie musculosquelettique
- ◆ Imagerie de la femme
- ◆ Neuroradiologie
- ◆ Imagerie ORL et maxillo-faciale
- ◆ Imagerie pédiatrique et prénatale
- ◆ Imagerie thoracique

60
RADIOLOGUES

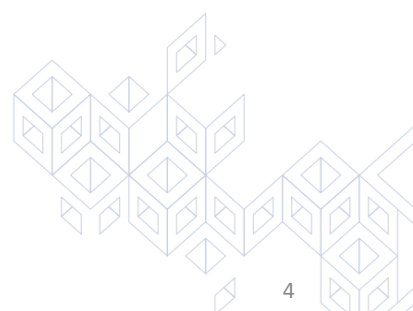
9
IRM

10
**MAMMOGRAPHES
3D**

6
SCANNERS

40
ÉCHOGRAPHES

2
SYSTÈME EOS



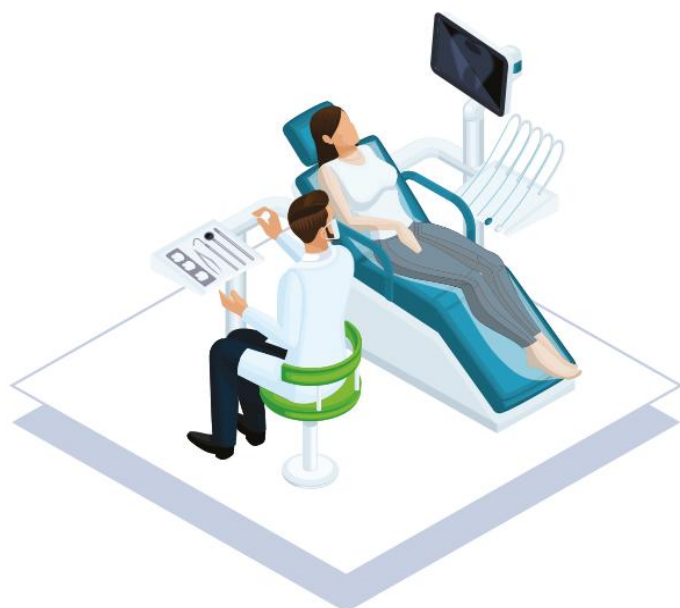
Notre label « Excellence Imagerie »

Certifié par Bureau Veritas, notre Label Excellence Imagerie formalise des engagements que nous considérons comme essentiels à la mise en place d'une pratique d'excellence dans la prise en charge de nos patients, l'organisation des activités et la maîtrise technologique de nos équipements d'imagerie médicale.

Sous la promesse « Vous êtes au cœur de nos attentions », ce Label traduit notre forte ambition médicale. Il est centré autour du patient, basé sur l'expertise de praticiens spécialisés par organe qui exercent sur des plateaux techniques de haut niveau et visent à offrir une grande qualité du protocole d'examen d'imagerie et du parcours de soin, en étant attentif au plus faible niveau d'irradiation.

Chacun de nos centres réalise un audit de suivi annuel afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration permanente. Cet audit est complété par celui d'un organisme de certification et de labellisation accrédité par le Cofrac.

Notre ambition est de développer un Groupe de référence dans l'imagerie médicale qui offre à nos patients un service de très haute qualité, adapté, personnalisé et bienveillant.



Notre transformation en société à mission

En 2023, nous avons fait le choix de transformer notre structure en société à mission afin d'affirmer clairement notre engagement : être une organisation qui porte un projet médical différenciant que nous avons l'ambition de développer en vue de remplir une mission d'intérêt général.

Être une entreprise à mission est un acte fort, puisque opposable, qui détermine Excellence Imagerie par son utilité à la société dans son ensemble, et qui rassemble médecins et personnel soignant (manipulateurs, secrétaires médicales).

La démarche que nous avons initiée est un engagement naturel tant notre domaine d'activité, à la fois sensible et prioritaire, appelle une attention à l'autre, le souhait de bien l'accompagner dans son parcours de soin.

Cette aventure a nécessité qu'Excellence Imagerie et les centres d'imagerie médicale qui composent notre Groupe se prêtent à un exercice collaboratif avec leurs parties prenantes notamment médecins et personnel soignant. Ce travail a posé les bases de notre développement futur dans toutes ses composantes, sociale, sociétale et environnementale.

Devenir une entreprise à mission est, nous en sommes convaincus, une formidable opportunité pour mettre plus encore notre ambition en mouvement et pour aboutir à un projet commun porteur de sens et ainsi concilier, de la meilleure manière qui soit, le développement d'Excellence Imagerie et l'intérêt général.

Pour en savoir plus sur notre démarche :

- ◆ Notre [présentation](#) sur le site internet
- ◆ Notre [livre de mission](#)
- ◆ Notre [Motion Design](#)

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Investis de notre mission de santé publique et engagés dans une démarche pérenne et collective, nous visons l'excellence du diagnostic pour un meilleur soin en mettant le patient au cœur de nos attentions.



Objectifs statutaires

Dans le cadre de sa qualité de société à mission, Excellence Imagerie s'est fixé cinq objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux :

♦ **Objectif n°1 : Favoriser l'épanouissement de nos collaborateurs et médecins au sein d'un collectif engagé** : nous souhaitons attirer, fidéliser de nouveaux collaborateurs et médecins et les engager dans la dynamique de notre projet.

♦ **Objectif n° 2 : Donner des raisons objectives aux patients de nous choisir pour notre qualité** en démontrant et en rendant visibles auprès de la patientèle les facteurs de qualité.

♦ **Objectif n° 3 : Encourager l'innovation pour renforcer la qualité du service aux patients** : l'accélération de l'innovation et le poids prépondérant des équipements tendent à placer l'imagerie médicale dans une mutation et une adaptabilité permanente, qui devra intégrer les nouveaux modes d'exercice initiés par les progrès techniques et l'évolution de la réglementation.

♦ **Objectif n° 4 : Créer un cadre attractif pour accueillir de nouveaux centres d'imagerie** : le rapprochement avec de nouveaux centres de radiologie et de nouveaux radiologues est un enjeu qui permettra de diffuser le projet au plus grand nombre et d'intégrer de nouveaux talents et experts qui donneront un élan supplémentaire à Excellence Imagerie.

♦ **Objectif n° 5 : Nous inscrire dans une radiologie éco-responsable** afin de devenir une référence en termes de RSE dans notre secteur d'activité.



Soirée de présentation aux collaborateurs de l'entreprise à mission - Paris, 30 janvier 2023

Notre comité de mission

Devenir entreprise à mission est une réelle opportunité de faire évoluer notre conception de la gouvernance d'entreprise en nous entourant d'un comité de mission qui accueille des membres extérieurs à l'entreprise, mais aussi des collaborateurs d'Excellence Imagerie.

Composition actuelle :

- ◆ Deux coresponsables projet : Aurore Sez (DRH) et Laurent Maillard (directeur communication)
- ◆ Trois collaborateurs : Virginie Mennessier (référente administrative / RH CSE), Sara Moreau (manipulatrice, PCR et responsable qualité IRP), Jérémy Elbilia (secrétaire général)
- ◆ Un médecin : Hocine Djouhri (radiologue IMFM)
- ◆ Un expert ESG : Vincent Joseph (directeur des opérations et de la RSE d'UI)
- ◆ Un expert santé : Gilles Johanet
- ◆ Un expert RH : Hélène Gallerne (partner cabinet Lincoln)
- ◆ Un représentant de la patientèle : Charles Villeneuve (journaliste, en remplacement d'Alain Dinin - janvier 2025)

Notre comité de mission se réunit trimestriellement et nous aide à respecter notre feuille de route et à mesurer nos performances en apportant des regards experts sur chacune des thématiques précitées.



Présentation des membres du comité de mission

- ♦ **Hocine Djouhri** : Radiologue, spécialisé en imagerie et en radiologie interventionnelle ostéo-articulaire, Hocine codirige l'IMFM et a en charge la politique qualité du centre, intégré à Excellence Imagerie en 2022.
- ♦ **Jérémy Elbilila** : Jérémy est depuis 2021 secrétaire général du groupe Excellence Imagerie. Au sein de sociétés de secteurs divers (laboratoire de biologie médicale, startups), il a accompagné leur transformation aussi bien d'un point de vue financier qu'opérationnel.
- ♦ **Hélène Gallerne** : Expert RH du comité, Hélène est associée au sein du cabinet de conseil en ressources humaines Lincoln. Elle est en charge de nombreux projets sociétaux pour le cabinet et a notamment cocréé Lincoln Impact, ESS destinée à accompagner les personnes très éloignées de l'emploi, dont elle est la présidente.
- ♦ **Gilles Johanet** : Magistrat à la Cour des comptes, ancien directeur de la CNAM et ancien président du comité économique des produits de santé, Gilles est l'expert Santé du comité.
- ♦ **Vincent Joseph** : Expert ESG du comité, Vincent est directeur RSE chez UI Investissement depuis 2013, en charge du déploiement de la stratégie ESG et de l'accompagnement des participations. Il est à l'origine de Trajectoire ESG, un programme labellisé par Bureau Veritas pour mesurer les performances extra financières des entreprises.
- ♦ **Laurent Maillard** : Coresponsable projet, Laurent est, depuis 2021, directeur de la communication d'Excellence Imagerie. Au sein de grands groupes, il a piloté des projets structurants, dont la création de la Fondation d'entreprise Saur axée sur l'insertion professionnelle, le handicap et la coopération décentralisée.
- ♦ **Virginie Mennessier** : Secrétaire médicale au CSE depuis 1998, Virginie a évolué en même temps que le centre et assure des fonctions de référente des secrétaires et de relai RH du site.
- ♦ **Sara Moreau** : Manipulatrice en imagerie médicale à l'IRP depuis 1997, Sara est également CRP (conseillère en radioprotection) et responsable qualité, afin de veiller à la satisfaction du patient par une amélioration continue du service rendu.
- ♦ **Aurore Sez** : Coresponsable projet, Aurore intervient au sein d'Excellence Imagerie en qualité de DRH depuis 2023. Auparavant, elle a exercé des fonctions RH au sein de structures en croissance et était dernièrement en charge du pilotage de la mission handicap, de la mise en œuvre de l'accord égalité hommes/femmes et de l'animation de la QVT.
- ♦ **Charles Villeneuve** : Journaliste à Europe 1 (1970-1990), M6 (émission « le Glaive et la Balance »), TF1 (émission « Le Droit de Savoir » - directeur des magazines d'information et des sports), Président du PSG (2008-09), directeur du magazine « Le Spectacle du Monde ».

Objectif statutaire n° 1 : Favoriser l'épanouissement de nos collaborateurs et médecins au sein d'un collectif engagé

Au sein d'Excellence Imagerie, nous plaçons l'humain au cœur de notre organisation. Nous sommes convaincus que l'épanouissement professionnel et personnel de nos collaborateurs et médecins est un levier essentiel pour garantir, sur le principe de la symétrie des attentions, un service de qualité à nos patients.

Ce premier objectif statutaire a été défini avec l'intention, préalable à l'action, d'écouter pour comprendre. Conçu comme un outil d'intelligence collective, le baromètre social en sera la pierre angulaire et permettra, dès 2025, d'établir un plan d'actions adapté afin d'améliorer le bien-être des équipes, optimiser la performance et renforcer la cohésion interne. Nous sommes convaincus de la puissance de ce levier pour une entreprise qui souhaite placer l'humain au cœur de sa stratégie. Pour un suivi objectif de résultats, nous nous dotons de KPI permettant une lecture plus fine et récurrente du climat interne, garantissant ainsi une réactivité et une amélioration continue.

En encourageant l'initiative et en valorisant les talents, nous créons une dynamique positive où chaque collaborateur peut évoluer, s'épanouir pleinement et contribuer ainsi activement à la vision et aux projets du groupe.



Objectif opérationnel n°1	Donner un espace d'expression aux collaborateurs et médecins
Action	Mise en place d'un outil de recueil des avis et ressentis afin d'analyser le climat social et d'identifier les pistes d'amélioration en vue de favoriser l'épanouissement des collaborateurs et médecins.
Résultat	Création du baromètre social collaborateurs.
Trajectoire 2025	Soumission, analyse des résultats et établissement d'un premier plan d'actions à destination des collaborateurs. Constitution d'un groupe de travail médecins pour élaborer un baromètre spécifique.

Objectif opérationnel n°2	Développer les compétences
Action	Mise à disposition d'un espace dédié à la formation et accessible en ligne aux collaborateurs et médecins
Résultat	Création du volet formation de l'Université Excellence Imagerie et mise à disposition de deux premiers modules de formation métier.
Trajectoire 2025	Enrichissement de l'offre formation de la plateforme pouvant être renforcée par la proposition de formations en présentiel.

Objectif opérationnel n°3	Mettre en place un suivi du bien-être au travail des médecins et collaborateurs
Action	Définir les indicateurs clés pour une analyse croisée des informations obtenues.
Résultat	Indicateurs identifiés et retenus : - taux d'absentéisme (maladie) collaborateurs : 3,96%, moyenne groupe pour 2024 - taux de satisfaction et ressenti de la charge de travail des collaborateurs : indicateurs intégrés au baromètre soumis aux collaborateurs en 2025.
Trajectoire 2025	Compilation des datas 2025, analyse notamment au regard des éléments du baromètre collaborateurs. Intégration des taux de satisfaction et ressenti de la charge de travail dans le questionnaire spécifique médecins.

Objectif opérationnel n°4	Mettre en place un suivi de l'engagement de nos collaborateurs et médecins
Action	Définir les indicateurs clés pour une analyse croisée des informations obtenues.
Résultat	Indicateurs identifiés et retenus : <u>Ancienneté collaborateurs :</u> - Femmes : 9 ans 2 mois - Effectif moyen 33,4 - Hommes : 6 ans 9 mois - Effectif moyen 7 <u>Ancienneté médecins :</u> - Femmes : 10 ans 9 mois - Effectif moyen 9,66 - Hommes : 18 ans 9 mois - Effectif moyen 8,66 <u>Turnover</u> (taux renouvellement) collaborateurs (moyenne groupe 28,89 %) et médecins (moyenne groupe 6,91%). Taux de recommandation par des collaborateurs : indicateur intégré au baromètre soumis aux collaborateurs en 2025.
Trajectoire 2025	Compilation des datas 2025, analyse notamment au regard des éléments du baromètre collaborateurs. Intégration du taux de recommandation issu du questionnaire spécifique médecins.

Objectif opérationnel n°5	Faire bénéficier les collaborateurs d'un dispositif de partage de la valeur
Action	Proposer aux collaborateurs un moyen d'épargne accompagné par l'entreprise
Résultat	Existence d'un PEE avec abondement de l'entreprise Nombre de souscripteurs en 2024 : 99 sur 202 collaborateurs étant précisé qu'il faut 3 mois d'ancienneté
Trajectoire 2025	Animation et promotion du dispositif Réflexion sur actionnariat salarié

Avis du comité de mission sur l'objectif statutaire n° 1

♦ Pertinence et ambition de l'objectif statutaire

Les membres du comité sont sensibles à l'importance de cet OS. Si l'on veut que le patient soit au cœur des attentions, il faut que le trio indissociable (manips, secrétaires médicales, radiologues) se sente bien dans son poste, dans son rôle et dans le fonctionnement en équipe. Cet épanouissement est un point clé pour atteindre l'objectif d'excellence sur la base du principe de symétrie des attentions. Derrière le mot épanouissement, plusieurs sujets sont à questionner et le baromètre devrait être un bon outil de mesure et d'appréciation.

♦ Actions associées à l'atteinte de cet objectif statutaire

Ecouter le personnel pour comprendre et tenir compte d'indicateurs clés de l'entreprise constituent une base à "institutionnaliser". Pour bien faire, il faut commencer par analyser les données existantes, écouter, prendre le pouls. Et sur ce constat, partir sur un plan d'action étayé. Les premières actions paraissent donc essentielles pour commencer un travail plus long sur l'épanouissement (qui ne peut se décréter d'un coup).

♦ Avis sur le résultat

Cette année a été celle de définir les indicateurs qui nous permettront de mesurer cet épanouissement. Cela va prendre tout son sens avec le temps et la possible mesure de l'évolution enrichie des informations qui seront issues du baromètre et du plan d'actions qui s'ensuivra.

Objectif n° 2 : Donner des raisons objectives aux patients de nous choisir pour notre qualité

A l'heure où les offres de soins sont très diversifiées et où, dans ce domaine comme d'autres, les patients adoptent une posture de "consommateurs" de services, nous devons valoriser ce qui fait notre différence. L'objectif est de les fidéliser, en faire nos meilleurs ambassadeurs et conforter les médecins prescripteurs dans leur choix d'orienter leurs patients vers nos centres.

Ce second objectif a été défini autour de la qualité du parcours patient - de la prise de rendez-vous à la sortie d'examen -, auquel nous accordons une attention toute particulière : réduction des délais de rendez-vous, prise en charge personnalisée, rapidité du diagnostic, échange avec un radiologue spécialisé. Nous faisons de l'imagerie la pierre angulaire du diagnostic et du continuum de soins.

La certification que nous avons créée à cet effet - le Label Excellence Imagerie - est la garantie objective de notre engagement que nous renforçons avec une mesure en continue de la satisfaction des 300 000 patients que nous accueillons au sein de nos centres.



Objectif opérationnel n°1	Garantir une expérience patient de qualité grâce au label Excellence Imagerie
Action	Mettre en œuvre, parmi les dix critères du Label, les engagements directement liés à l'expérience patient : spécialisation par organe, consultation personnalisée, parcours patient optimisé, protection des données.
Résultat	Rapport favorable de l'audit de contrôle annuel par Bureau Veritas.
Trajectoire 2025	Renouvellement de la labélisation pour le CSE et l'IRP. Accompagnement d'IMFM qui en est à l'étape de Labelix (pré requis à l'obtention du Label Excellence Imagerie) et du centre Mac Mahon.

Objectif opérationnel n°2	Capitaliser sur la satisfaction et la recommandation de nos patients
Action	Nous assurer de l'existence d'un dispositif de suivi de la satisfaction patients, mesurée en continu sur tous les sites.
Résultat	Cartographie des questions, des outils et de la méthodologie des enquêtes de satisfaction existantes.
Trajectoire 2025	Harmoniser les enquêtes sur 2025 pour établir des données compilées à l'échelle du Groupe, selon des standards partagés. Etendre le dispositif de mesure au centre de Mac Mahon.

Avis du comité de mission sur l'objectif statutaire n° 2

◆ Pertinence et ambition de l'objectif statutaire

Dans un monde en évolution où tout le monde veut tout mieux et plus vite, optimiser le parcours patient paraît prioritaire et gage de satisfaction. L'attention au patient est la clé de l'activité d'Excellence Imagerie. Il faut donc pouvoir mesurer ce qui le fait venir, ce qui le fait revenir ou ne plus revenir. Attention à ne pas décevoir les patients et, à travers eux, les médecins qui les envoient. L'attention portée aux patients est dans la baseline du Groupe (« Vous êtes au cœur de nos attentions »), dans la raison d'être et plus simplement dans l'essence même du métier de soignant.

◆ Actions associées à l'atteinte de cet objectif statutaire

Les membres du comité ont clairement milité en réunion pour ces objectifs opérationnels et les actions définies parce que le suivi au quotidien des retours des patients constitue la meilleure des publicités, un patient satisfait étant un ambassadeur du cabinet. Excellence porte une « promesse » au travers du Label, qu'il est indispensable de mesurer notamment au travers du niveau de recommandation. Au Groupe ensuite de lever les points de friction. Il est convenu de poursuivre la réflexion pour étoffer les objectifs opérationnels en intégrant notamment le rôle du médecin prescripteur, dont les attentes sont encore difficiles à mesurer et analyser alors que son rôle est clé dans le parcours de soin.

◆ Avis sur le résultat

Il n'y a pas de débat sur le Label et les indispensables enquêtes de satisfaction menées, qui vont permettre de croiser et d'obtenir une analyse assez fine pour l'ensemble du groupe. Concernant le label Excellence Imagerie, qui est rappelons-le plus exigeant que le label existant de la profession, la certification Bureau Veritas est un gage de sérieux et de qualité qui valorise le travail de fond des collaborateurs.

Objectif n° 3 : Encourager l'innovation pour renforcer la qualité du service aux patients

L'innovation en imagerie joue un rôle clé dans la prise en charge des patients, permettant des diagnostics plus précis, un parcours plus fluide, une expérience plus confortable et une coordination optimale des soins. L'intégration des nouvelles technologies favorise également une médecine plus prédictive et préventive.

Cette réflexion a conduit à la définition de ce troisième objectif statutaire, au cœur de notre projet. Par l'hyperspécialisation des médecins et les équipements de dernière génération, Excellence Imagerie est un interlocuteur privilégié des constructeurs, développeurs de nouvelles solutions et startups de la Healthtech qui collaborent ainsi avec les meilleurs radiologues, bénéficiant des meilleurs matériels. C'est la raison pour laquelle nombre de solutions d'IA sont testées sur nos centres, avant déploiement commercial, ce qui permet de conforter le radiologue dans sa prise de décision et le patient dans la qualité du diagnostic.

Ce rôle de précurseur s'est renforcé avec la création de notre cellule innovation - le X-Lab - chargée d'identifier et de déployer les solutions les plus performantes pour garantir des examens de qualité et sécurisés.



Objectif opérationnel n°1	Sourcer les innovations applicables à nos métiers
Action	S'engager à faire vivre une cellule dédiée à l'innovation : X-Lab.
Résultat	CR annuel d'activité 2024.
Trajectoire 2025	Optimiser le fonctionnement du X-Lab (gouvernance renforcée, feuille de route, communication autour de l'activité du X-Lab...).

Objectif opérationnel n°2	Soutenir l'utilisation de l'IA dans la réalisation des examens et la pose des diagnostics
Action	S'engager à aborder la question de l'IA à l'occasion des réunions du comité médical (analyse projets en cours, évaluation solutions, déploiement)
Résultat	CR des comités médicaux
Trajectoire 2025	Maintenir la structuration de la réunion avec le focus IA Intégrer au moins un membre du comité médical à la gouvernance du X-Lab

Avis du comité de mission sur l'objectif statutaire n° 3

◆ Pertinence et ambition de l'objectif statutaire

Positionné comme un groupe d'excellence, nous devons avoir une posture de pionnier. C'est un objectif statutaire essentiel car l'innovation, en particulier l'IA, fait dorénavant partie intégrante du métier. Cela permet d'obtenir un diagnostic plus précis, d'optimiser l'organisation et le flux de travail et de faciliter ainsi le parcours de soins des patients.

◆ Actions associées à l'atteinte de cet objectif statutaire

Les échanges en comité ont montré que les membres considéraient que le X-Lab, très différenciant dans ce secteur concurrentiel, était une réponse pertinente à l'objectif statutaire. Il est cependant ressorti qu'il fallait booster son apport et mieux articuler son action avec le comité médical.

◆ Avis sur le résultat

En toute transparence, les membres considèrent que nous ne tirons pas encore toute la quintessence du X-Lab mais que les médecins sont de plus en plus mobilisés sur le sujet. Quand nous avons travaillé sur la trajectoire, lors du dernier comité, et après échanges avec le pilote du X-Lab, il y avait unanimité pour y placer de très fortes ambitions.

Objectif n° 4 : Créer un cadre attractif pour accueillir de nouveaux centres d'imagerie

Cette volonté de faire grandir le groupe Excellence Imagerie nous a conduits à la définition de ce quatrième objectif statutaire.

Dans un contexte de regroupement accéléré des centres d'imagerie, il est nécessaire de mettre en avant un projet médical porté par les médecins et une approche stratégique combinant valeur ajoutée, attractivité financière et vision partagée.

Nos actions viseront à valoriser la force du collectif et les avantages du regroupement, par l'accompagnement des centres dans la phase d'intégration - puis ensuite dans leur évolution au sein du groupe - et la mise en valeur de leur pratique.



Objectif opérationnel n°1	Mettre à disposition des nouveaux centres des fonctions supports leur permettant d'optimiser le temps dédié à leur pratique professionnelle
Action	Onboarder et accompagner sur la durée en ressources humaines, informatique et communication les centres qui nous rejoignent.
Résultat	Existence de parcours RH (diag et feuille de route), communication (welcome pack) et IT d'onboarding et d'accompagnement.
Trajectoire 2025	Amélioration continue des dispositifs.

Objectif opérationnel n°2	Permettre aux centres qui nous rejoignent de bénéficier du rayonnement du groupe Excellence Imagerie
Action	Intégrer les nouveaux centres dans la mise en valeur et l'actualité du groupe et le partage des savoirs.
Résultat	Cartographie des réalisations : Université EI : 11 cas cliniques - 4 publications & médias LinkedIn et site internet EI : LinkedIn : 58 posts et près de 400 nouveaux abonnés. Site internet : 47 500 visites annuelles, 24 actualités (y.c Université).
Trajectoire 2025	Maintien du nombre de contributions sur Université Excellence Imagerie et des posts LinkedIn. Audit du référencement du site (SEO) Croissance du nombre des abonnés LinkedIn

Avis du comité de mission sur l'objectif statutaire n° 4

♦ Pertinence et ambition de l'objectif statutaire

Cet objectif est clairement pertinent car le Groupe a la volonté de grandir en ralliant des structures qui partagent notre vision et nos valeurs. Ambitieux oui dans un contexte de concurrence forte.

♦ Actions associées à l'atteinte de cet objectif statutaire

La question de l'organisation, un enjeu pour les médecins qui veulent se consacrer à leur métier, devient un levier d'attractivité pour nous. D'où la pertinence de la mise en commun des ressources supports partagées qui structurent le groupe, contribuent à fluidifier le travail des collaborateurs en faisant notamment en sorte qu'ils soient focus sur là où est leur vraie valeur ajoutée, et qui le font rayonner.

♦ Avis sur le résultat

Ce qui existe aujourd'hui est adapté mais doit être enrichi avec des actions sur les autres fonctions supports notamment finance ou achat pour bénéficier par exemple des synergies d'échelle. Mais ce sera aussi l'opportunité pour ces "nouveaux entrants" de bénéficier de toutes les actions Groupe mises en place dans les domaines déjà sujets à accompagnement (SIRH...).

Présentation de notre feuille de route et présentation des résultats

Objectif n° 5 : Nous inscrire dans une radiologie éco-responsable

L'écoresponsabilité est une préoccupation croissante dans le domaine de l'imagerie médicale. Si l'activité radiologique a permis des avancées spectaculaires dans la prise en charge des patients et l'amélioration de la santé des populations, elle repose sur des technologies de pointe qui ont un impact environnemental non négligeable : consommation de ressources, production de déchets, infrastructures spécifiques liées à la radioprotection et aux normes d'hygiène, ou encore stockage massif et durable des images médicales.

Dans ce contexte, il s'agit donc de trouver un équilibre entre performance médicale - sans sacrifier les légitimes exigences de prise en charge des patients - et responsabilité environnementale.

La pierre angulaire de ce cinquième objectif statutaire est la réalisation de notre premier bilan carbone qui va venir nourrir objectivement un plan d'actions adapté.

Enfin, nous avons choisi de privilégier des fournisseurs engagés dans la même démarche volontariste que la nôtre, tout en garantissant la qualité et la sécurité des services et produits utilisés.



Objectif opérationnel n°1	Maîtriser et réduire nos impacts environnementaux
Action	Mise en place de la mesure de nos impacts environnementaux et identification d'un plan de transition écologique
Résultat	Score Bilan Carbone : 4 773 t CO2e sur l'année fiscale 2023 • 13 kg CO2e par patient • 77 kg CO2e par k€ de CA • 21 t CO2e par collaborateur Plan de transition écologique : - réalisation d'un audit énergétique et mise en œuvre des actions visant à réduire les consommations ; - la spécification de l'impact carbone des déplacements de visiteurs en vue de sa réduction ; - le recensement de l'impact carbone spécifique des principaux fournisseurs et prestataires de service, et l'intégration de critères environnementaux dans le choix de ces partenaires.
Trajectoire 2025	Réalisation des actions prioritaires (2025) du plan de transition issu du bilan carbone 2024.

Objectif opérationnel n°2	Identifier les bonnes pratiques existantes au sein des structures du groupe
Action	Répertorier les initiatives éco responsables déjà existantes dans les structures.
Résultat	Liste des actions éco responsables déjà menées dans les structures.
Trajectoire 2025	Partage de la liste 2024 auprès des directeurs de sites et mise à jour des nouveautés 2025.

Objectif opérationnel n°3	Collaborer avec des acteurs engagés
Action	Choisir de travailler avec des fournisseurs qui s'inscrivent dans une démarche ESG.
Résultat	Création d'un questionnaire ESG à destination des fournisseurs
Trajectoire 2025	Envoi du questionnaire à tous nouveaux fournisseurs avant d'établir la relation contractuelle et soumission à l'avis favorable du directeur achats.

Avis du comité de mission sur l'objectif statutaire n° 5

♦ Pertinence et ambition de l'objectif statutaire

Nous nous inscrivons dans une évolution sociétale de fond. Quel secteur aujourd'hui n'est pas concerné par l'écoresponsabilité ? On voit bien toutes les initiatives qui sont prises au niveau des différents centres, pour les rendre plus vertueux. L'objectif est certainement de parvenir à les globaliser à l'échelle du groupe. C'est aussi un point à mettre en avant pour attirer de nouveaux médecins intéressés par le sujet, de nouveaux collaborateurs, notamment les plus jeunes d'entre eux, mais aussi de nouveaux patients.

♦ Actions associées à l'atteinte de cet objectif statutaire

Le bilan carbone était une étape indispensable que nous devions franchir, c'est chose faite, Maintenant nous allons pouvoir dérouler un plan de transition. Et les membres jugent intéressant d'associer progressivement les fournisseurs à la démarche pour qu'ils soient stimulés à réduire par exemple la pollution à la source.

♦ Avis sur le résultat

Il faut donner de la cohérence à de multiples initiatives qui sont menées au sein des différents centres. Et nous attendons beaucoup du bilan carbone qui sera relayé par un plan d'actions sur lequel les membres vont être mobilisés.

Nos projets en cours et futurs pour un avenir responsable et innovant

- ◆ **Piloter le climat social avec précision** : nous mettons en place un dispositif de suivi du climat social, alliant baromètre social, KPI clés, et dès 2025, une enquête spécifique aux médecins pour mieux comprendre leurs attentes et améliorer leur engagement.
- ◆ **Renforcer la fidélisation et la valorisation des talents** : nous consolidons les premiers leviers de fidélisation à travers le développement des compétences et un accompagnement financier attractif (Plan Épargne Entreprise). Et ce n'est qu'un début : nous nous engageons à les enrichir encore davantage !
- ◆ **Affirmer notre engagement qualité avec le label Excellence Imagerie** : nous renouvelons nos engagements à travers le label Excellence Imagerie, bientôt déployé sur l'ensemble de nos structures pour garantir un standard de qualité et d'innovation partagé.
- ◆ **Améliorer l'expérience patient et valoriser le rôle du médecin prescripteur** : un suivi de la satisfaction patient harmonisé sur tous nos sites verra le jour, avec en parallèle une réflexion pour mieux valoriser le rôle du médecin prescripteur dans le parcours de soins.
- ◆ **Booster l'innovation et ses instances stratégiques** : nous optimisons et mettons en lumière le fonctionnement de nos instances d'innovation, véritables moteurs de transformation au sein du groupe.
- ◆ **Accompagner l'intégration des nouveaux centres avec efficacité** : nous avons pour ambition d'enrichir notre dispositif d'intégration pour les nouveaux centres (RH, IT, communication), de proposer de nouvelles différenciations stratégiques et créatrices de valeur, et de renforcer notre rayonnement à l'externe.
- ◆ **Accélérer notre transition environnementale** : notre engagement écologique se structure autour de trois axes forts : le déploiement des actions prioritaires issues de notre bilan carbone, la valorisation et l'encouragement des pratiques éco-responsables dans l'ensemble du groupe, la sélection des partenaires partageant nos valeurs et nos engagements environnementaux.

Nos engagements

- ◆ **Consolider** : inscrire nos actions dans une démarche sincère et mesurable, en nous appuyant sur des indicateurs de suivi précis et un dialogue constant avec nos parties prenantes.
- ◆ **Capitaliser & fédérer** : faire de notre statut d'entreprise à mission un véritable pilier de notre culture d'entreprise. Engager tout le collectif autour d'objectifs concrets et porteurs de sens, pour une dynamique commune qui se traduit en actions connues de tous.
- ◆ **Challenger & enrichir** : ne jamais cesser de questionner nos pratiques, pour toujours plus de pertinence et d'impact. Explorer de nouvelles voies et saisir les opportunités offertes par nos engagements statutaires dans les différents domaines : environnement, social, sociétal, innovation responsable.



Conclusion - Résumé du premier exercice en tant que société à mission

♦ Une année de réflexion, de construction et d'engagement

2024 a été une année de réflexion et de construction autour de nos objectifs statutaires et opérationnels, avec un enjeu majeur : les décliner de manière concrète et actionnable. Nous avons interrogé la pertinence et la faisabilité de chaque objectif. Et parfois, malgré leur intérêt avéré, nous avons dû faire face à des limites techniques. Mais loin de renoncer, nous avons choisi de les inscrire dans une trajectoire à court ou moyen terme.

♦ Une année de maturation et de remise en question

Ce travail collectif nous a permis de poser un premier socle solide, tout en ayant pleinement conscience que ce n'est que le début. Nous avançons avec la conviction que cette aventure permettra de mieux définir notre impact et notre rôle dans la société.

♦ Un groupe, des sites et une diversité à valoriser

Notre force est d'être un groupe constitué de sites indépendants, chacun avec ses propres fonctionnements, initiatives et données. Avec le comité de mission, nous avons plongé au cœur de cette diversité pour en extraire les meilleures pratiques et favoriser une dynamique de partage et d'amélioration continue.

♦ Un fonctionnement structuré, des échanges constructifs et un premier modèle de mission adopté

Le comité de mission a évolué, dès le démarrage, dans un cadre organisé avec une fréquence de réunions adaptée, des ordres du jour ciblés et des comptes rendus précis. Il a été le lieu de discussions riches, réunissant experts métiers issus des différents sites et parties prenantes extérieures, favorisant une vision élargie et pertinente. Grâce à cela, un premier modèle de mission a vu le jour. Bâti sur 5 objectifs statutaires et 14 objectifs opérationnels, il donne une direction forte et partagée à nos engagements.

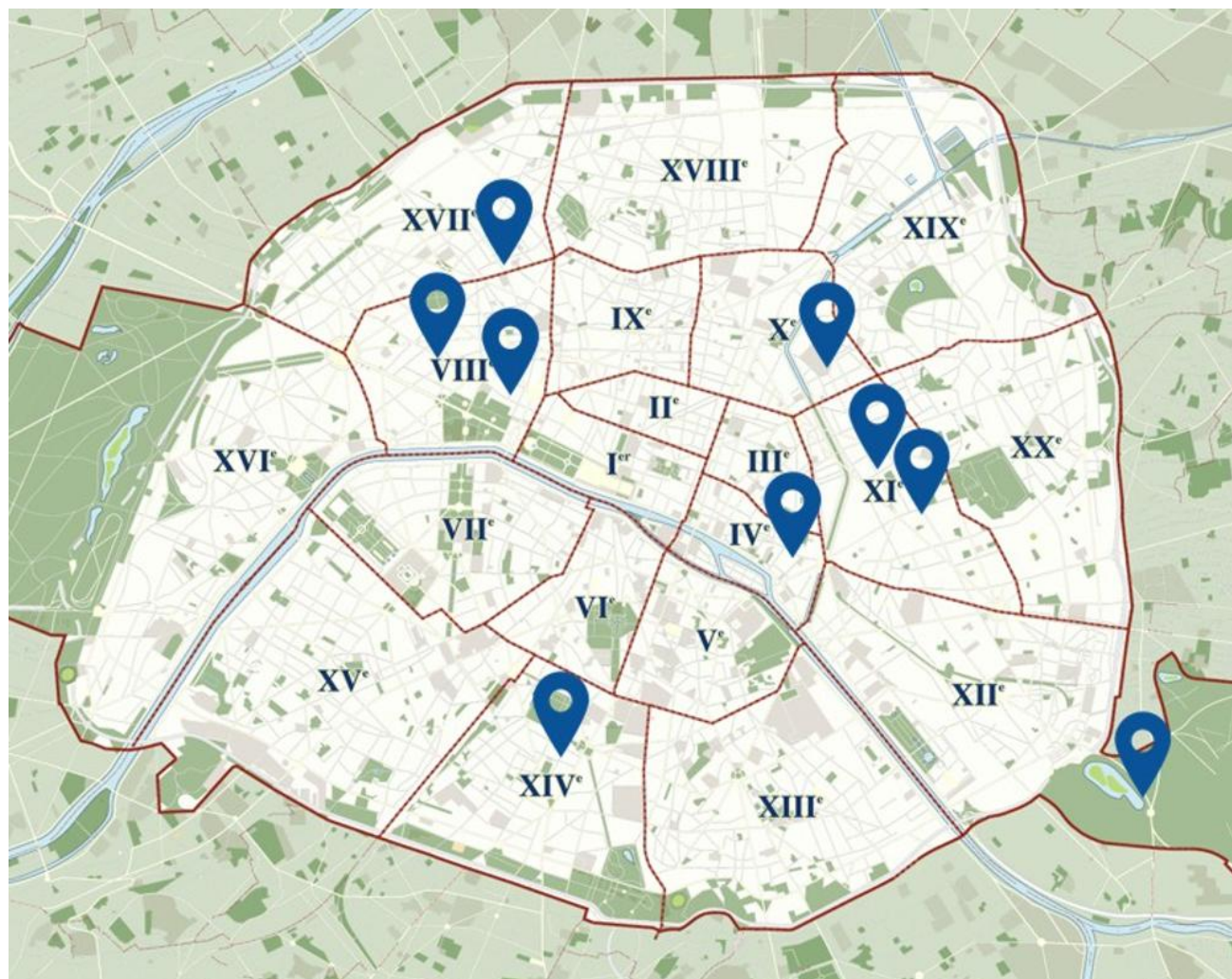
♦ Des données harmonisées pour une action plus efficace

L'harmonisation et la fiabilisation des données restent un chantier prioritaire. Elles sont essentielles pour garantir la pertinence de nos indicateurs de performance et orienter nos actions. Mais au-delà des chiffres, nous valorisons également l'existant : ce que nous avons déjà construit, et ce qui nous guide vers l'avenir.

♦ Engager davantage, au sein et au-delà du comité de mission

A l'issue de cette année, notre souhait est de tirer pleinement le bénéfice de l'intelligence collective du comité, en encourageant chacun à sortir de sa zone d'expertise pour apporter des idées nouvelles sur les sujets adressés. Il s'agit également, en interne, de renforcer la communication pour diffuser une culture commune et fédérer autour de notre raison d'être et plus généralement du statut d'Entreprise à mission.

Nous poursuivons notre engagement avec énergie et détermination !



excellence
IMAGERIE

LIVRE DE MISSION 2023



Sommaire

Editorial 3

Nos défis 4

Notre mission 5

Notre raison d'être 6

Nos objectifs statutaires 7

Notre manifeste 8

Notre comité de mission 9

Notre Groupe 10

Devenir **Entreprise à Mission** pour porter un projet médical



► Nous avons fait le choix de nous doter de ce nouveau statut pour affirmer clairement notre engagement : être une organisation qui porte un projet médical différenciant que nous avons l'ambition de développer en vue de remplir une mission d'intérêt général.

Être une **Entreprise à Mission** est un acte fort, puisque opposable, qui détermine Excellence Imagerie par son utilité à la société dans son ensemble, et qui rassemble médecins et personnel soignant (manipulateurs, secrétaires médicales).

La démarche que nous avons initiée est un engagement naturel tant notre domaine d'activité, à la fois sensible et prioritaire, appelle une attention à l'autre, le souhait de bien l'accompagner dans son parcours de soin.

Cette aventure a nécessité qu'Excellence Imagerie et les centres d'imagerie médicale qui composent notre Groupe se prêtent à un exercice collaboratif avec leurs parties prenantes notamment médecins et personnel soignant. Ce travail a posé les bases de notre développement futur dans toutes ses composantes, sociale, sociétale et environnementale.

Devenir une entreprise à mission est, nous en sommes convaincus, une formidable opportunité pour mettre plus encore notre ambition en mouvement et pour aboutir à un projet commun porteur de sens et ainsi concilier, de la meilleure manière qui soit, développement d'Excellence Imagerie et intérêt général.

Alain **DANA** | Patrick **TOUBIANA** | Dominique **NAJMARK**



Nos défis

Défi n°1

Attirer, fidéliser de nouveaux collaborateurs et médecins et les engager dans la dynamique de notre projet

- Le nécessaire diagnostic et la prédictivité portés par la radiologie sont renforcés par l'augmentation du nombre d'autorisations. Les centres d'imagerie médicale sont confrontés à un défi de recrutement, de conservation de leurs collaborateurs et de création des conditions d'un partage d'expertise et d'une mise en commun de moyens optimale.

Défi n°2

Démontrer et rendre visibles auprès de la patientèle les facteurs de qualité

- A l'heure où les offres de soins sont très diversifiées, Excellence Imagerie doit présenter les atouts de son service et de ses composantes qui généreront l'engagement de ses parties prenantes, au premier rang desquelles les patients.

Défi n°3

Se placer au cœur de l'innovation

- L'accélération de l'innovation et le poids prépondérant des équipements tendent à placer l'imagerie médicale dans une mutation et une adaptabilité permanentes, qui devra intégrer les nouveaux modes d'exercice initiés par les progrès techniques et l'évolution de la réglementation.

Défi n°4

Devenir une référence en termes de RSE

- La croissance économique compatible avec nos enjeux sociétaux et environnementaux passera par la cartographie de nos impacts, intégrée au pilotage opérationnel, et la fiabilisation de nos indicateurs extra-financiers, en vue de faire de la RSE un atout dans notre développement.

Défi n°5

Diffuser le projet et donner envie à des centres de radiologie de rejoindre Excellence Imagerie

- Le rapprochement avec de nouveaux centres de radiologie et de nouveaux radiologues est un enjeu qui permettra de diffuser le projet au plus grand nombre et d'intégrer de nouveaux talents et experts qui donneront un élan supplémentaire à Excellence Imagerie.



Notre mission

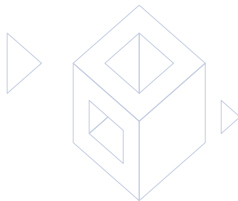
Personnel soignant et médecins, nous souhaitons ensemble développer un projet porté par une forte ambition médicale.

- Notre volonté est de rassembler des médecins spécialistes aux côtés d'un personnel soignant expert et bienveillant dans la volonté de participer activement à l'évolution de la santé. Nous souhaitons inscrire notre équipe dans une volonté d'amélioration permanente de leurs connaissances.
- Nous voulons offrir à nos patients des équipements de qualité dans une démarche d'innovation, d'hygiène et de sécurité.



Notre cap

- Nous voulons bâtir un projet qui place le patient au centre des attentions et les collaborateurs et médecins au cœur du projet.



Nos valeurs

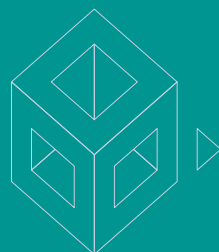
- Médecins, secrétaires médicales et manipulateurs partagent des valeurs d'engagement, bienveillance, solidarité, expertise, sens du collectif, innovation.





NOTRE RAISON D'ÊTRE

Investis de notre mission de santé publique et engagés dans une démarche pérenne et collective, nous visons l'excellence du diagnostic pour un meilleur soin en mettant le patient au cœur de nos attentions.





Nos objectifs statutaires

Notre démarche volontariste met l'entreprise en mouvement autour de cinq objectifs prioritaires. Ils nous engagent vis-à-vis de nos parties prenantes, du comité de mission que nous avons constitué, mais également de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) qui vérifiera que nous nous donnons les moyens d'atteindre ces objectifs par nos plans d'actions et les indicateurs qui nous permettront de mesurer nos performances.

Les cinq objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux d'Excellence Imagerie

- > **1** Favoriser l'épanouissement des collaborateurs et médecins au sein d'un collectif engagé
- > **2** Donner des raisons objectives aux patients de choisir la qualité d'Excellence Imagerie
- > **3** Encourager l'innovation en vue d'une qualité de service au patient optimale
- > **4** S'inscrire dans un mouvement visant à la Green Radiology
- > **5** Créer un cadre attractif, sécurisé et duplicable pour accueillir de nouveaux centres d'imagerie autour d'une ambition médicale forte



NOTRE MANIFESTE

Face au vieillissement de la population, à la hausse des maladies chroniques et émergentes, à une plus grande facilité d'accès aux examens, l'imagerie médicale est plus que jamais la pierre angulaire du diagnostic. Elle joue un rôle déterminant dans l'identification des pathologies et la mise en place d'un parcours de soin adapté.

Cette responsabilité, les légitimes attentes qui sont placées en nous, nous les mesurons tous les jours lorsque nous échangeons avec les patients qui nous accordent leur confiance.

Chaque patient étant le plus important de ceux que nous recevons, nous mettons tout en œuvre pour lui offrir un service de qualité, de la prise de rendez-vous au lien que nous assurons avec son médecin. Secrétaire médicale, manipulateur, médecin : chacun d'entre nous est mobilisé pour lui apporter toutes les attentions indispensables au bon déroulement des examens et des échanges, des attentions que nous voulons adaptées, bienveillantes et partagées.

Conscients de ce que confère à notre science d'être au carrefour de plusieurs disciplines, nous faisons de l'excellence un prérequis qui guide nos relations avec l'ensemble de nos parties prenantes, détermine nos choix dans l'organisation des activités, les équipements et les équipes dont nous nous entourons, ainsi que la nécessaire transversalité qui donne une dimension collective et collaborative au service d'un meilleur diagnostic.

Cet engagement d'excellence traduit la vision que nous avons pour notre métier, ainsi que notre mobilisation pour la partager.

Notre comité de mission

Devenir entreprise à mission est une réelle opportunité de faire évoluer notre conception de la gouvernance d'entreprise en nous entourant d'un comité de mission qui accueille des membres extérieurs à l'entreprise, mais aussi des collaborateurs d'Excellence Imagerie.

Ce comité réunit :

- Un responsable projet
- Trois collaborateurs représentant les différents centres et métiers
- Un expert ESG
- Un expert santé
- Un expert RH
- Un représentant de la patientèle

Notre comité de mission se réunira trimestriellement et nous aidera à respecter notre feuille de route et à mesurer nos performances.

L'audit de notre mission sera mené tous les dix-huit mois par un Organisme Tiers Indépendant, et pour la première fois mi-2024.





Notre Groupe

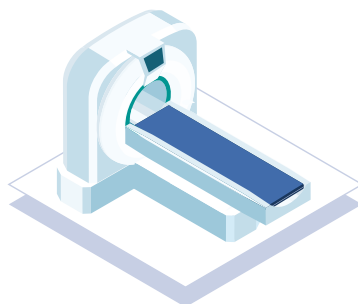


60
RADIOLOGUES

160
COLLABORATEURS

15
ÉQUIPEMENTS
DE MATÉRIEL LOURD
(IRM & SCANNERS)

2
SYSTÈMES
DE RADIOGRAPHIE
EOS



40
ÉCHOGRAPHES
10
MAMMOGRAPHES
3D

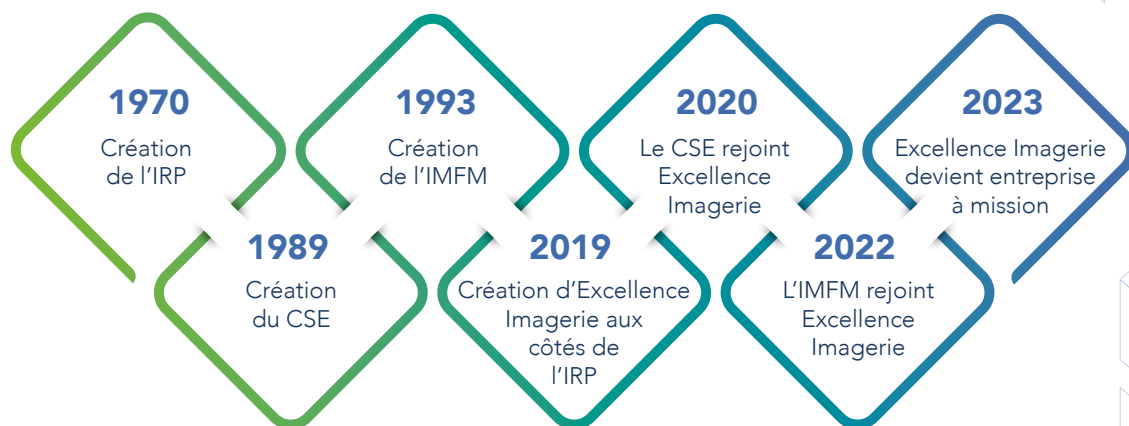


400 000
CONSULTATIONS PAR AN
DONT 150 000 EN SÉNOLOGIE

PLUS DE
300 000
PATIENTS



Une histoire d'excellence



Nos centres



**INSTITUT DE
RADIOLOGIE DE
PARIS**

Institut de Radiologie de Paris

31, avenue Hoche - 75008 Paris

IRM Paris Hoche

192, boulevard Haussmann - 75008 Paris



imagerie
médicale
numérique

Imagerie Médicale Numérique

13 et 18, rue Beaurepaire - 75010 Paris

IRM et Scanner

18, rue Beaurepaire - 75010 Paris



Centre de radiologie Faidherbe Saint-Antoine

5, rue de Faidherbe - 75011 Paris

IRM, scanner et radiologie Clinique du Mont-Louis

4-10, rue de la Folie Régnault - 75011 Paris



Excellence Imagerie Paris

20 bis, avenue Mac Mahon - 75017 Paris
(ouverture 2023)



excellence
IMAGERIE



Excellence Imagerie - SAS au capital de 9 901 120 € - R.C.S Paris B 851959510
N° TVA intracommunautaire : FR31851959510